NOTRE CONCOURS DES CELEBRITES

Suite de la liste des gagnants

Les 701e au 749e prix sont attribués à des gagnants ayant désigné les neuf noms de la liste-type dans un ordre plus ou moins exact.

701e au 749e Prix. — UN REVEIL-MATIN, cadran lumineux, marque « Jaz ».

M. BRUNELLE Gustave, fondeur, rue Marceau, 58, HELLEMMES-LILLE.

M. COGNEAU Arsène, mineur, 13, rue Saint-Briez, SALLAUMINES.

M. COLLART Marcel, journalier, 5, rue A.-Dumas, à AUBY

M. DUFOSSE Alfred, journalier, 20, rue de la Paix, AUBERCHICOURT.

M. HALLOT Jules, poêlier, rue de la Latte, 255, TOURCOING

Mlle DURIEZ Adèle, employée, rue des Fleurs, ROUBAIX.

M. CABUIL Marcel, employé, rue Auguste-Bouillet, cité de la Paix, 111, BETHUNE.

M. GIRONDE François, chef de bureau, cité des 28, n. 3 à LA CLARENCE, par Divion.

M. HUBERT Jules, ajusteur, 57, rue Emile Zola, TRITH-SAINT-LEGER.

M. BIGET Albert, comptable, rue de la Gare LANDRECIES.

M. BEGHIN Gaston, chaudronnier, rue Tribourdeaux, 25, HELLEMMES-LILLE

M. LEFEBVRE Jules, mineur, Grand'Rue, à BILLY BERCLAU.

M. FACHAUX Jules, rue d'Anvin, 6, à CALONNE-RICOUART.

M. CATOUILLART Clovis, houilleur, 63, rue Edouard-Paix, FERFAY

M. BELBEZIER Jules, sans profession, 4, rue Carnot, à GAUCHY par Grugies (Aisne).

Mlle BRONCHART Eléonore, bonnetière, rue Verte, 104, TOURCOING.

Mlle VANDERBEKE Thérèse, servante, rue de Rome, 49, cour Decuyper ROUBAIX.

Mlle LEROY Berthe, sans profession, rue de la Gare, à FOUQUEREUIL.

M. PELISSIER Jean, commis des P. T. T., 8, rue de Berkem à LA MADELEINE.

Mme DESCATOIRE Denise, ménagère, 12, rue Gambetta, CYSOING

M. CAPETTE Jules, bonnetier, rue de Rome 49, cour Decupper, 3, ROUBAIX.

Mlle Andrea TACK, bonnetière, rue de la Croix-Blanche

M. DANDOY Alphonse, ajusteur, rue des Jardins, 7, LILLE

M. LELEUX Anaclet, magasinier, 83, rue Nationale, TRITH LE POIRIER, près Valenciennes.

M. DEMARET Augustin, mineur, Grande Rue LAPUGNOY.

M. NICOLLE Victor, électricien, 101, boulevard Vauban, LILLE.

M. Daniel CAPART, électricien, rue Verte, 104, TOURCOING.

M. DALLENNES Eugène, écolier, 53, rue de Seclin, LILLE

M. Octave BRICOUT, tulliste en guipures, 31, rue Victor Hugo, CAUDRY.

M. LIENARD Henri, chaudronnier, 10, rue Montataire, cité 27, BRUAY-EN-ARTOIS.

M. NICOLLE Charles, jardinier, 6, chemin des Vachers, CANTELEU.

Mme NICOLLE Lucienne, sténo-dactylo, 2, chemin des Vachers, CANTELEU.

Mlle NICOLLE Jeanne, mécanicienne, 6, chemin des Vachers CANTELEU.

M Jean NICOLLE Jean, employé, 2, chemin des Vachers, CANTELEU.

M. DE BLEECKERE Martial, menuisier, allée de la Vieille-Aventure, 2, LILLE.

M. REGINLET André, serrurier, rue Fortier, 14, DOUAI.

Mme DESMILLESCAMPS Victorine, journalière, 2, rue du Colisée, LYS-LEZ-LANNOY.

M. GUILLEMET Lucien, apprenti-mécanicien, buvette de la Gare, PHALEMPIN (Nord)

M. PACQUET Jules, terrassier, 435, rue de la Martinoire, WATTRELOS

M. DESMETTRE Alphonse, tisserand, rue du Caire, cité Saint Henri, 18, ROUBAIX.

M JOSSON Arthur, bonnetier, rue du Couet 143, à MOUSCRON (Belgique).

M. GHESQUIERE Hippolyte, mécanicien, rue de Flandre, 19, cour Frappé, 2, LILLE.

M. PAILLET Omer, chaussures, à la Tour, à CAUCHY, par Auchel.

M. VANWASSENHOVE Alexandre, lamier, rue Debuchy, 19, TOURCOING.

M HACART Léon mouleur, 115, rue Desandrouins, coron Latesse, DENAIN.

M. COUSTENOBLE Maurice, ajusteur, rue Sadi-Carnot, 24, SAINT-ANDRE.

Mme CATTEAU Irma, rue de la Croix-Rouge, 323, TOURCOING.

M DELEPLANQUE Georges, rattacheur, rue de la Ferme, cour Liacre, 24, TOURCOING.

Mlle DEBRAECKLAER Marie-Jeanne, sans profession, rue Galilée, 12, LILLE.

(A suivre).

♣ ♣

La distribution des Prix

Les prix et récompenses seront adressés gratuitement aux gagnants qui nous en feront la demande.

Les gagnants pourront, s'ils le préfèrent, retirer leurs prix ou récompenses en nos bureaux, 186 bis, rue de Paris, à Lille, de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 heures, contre présentation de pièces d'identité.

LA MODE

Pour faire nos chapeaux

Nos coiffures ont nettement changé de forme. La mode nouvelle est caractérisée par des bords étroits relevés légèrement d'un côté, et par un fond haut et arrondi en dôme

Lorsque le chapeau est tendu de velours de mélusine, de panne, de peluche, de drap, de velours de laine, de peau ou de duvetine, on peut très facilement préparer ce modèle soi même. On se procurera une forme toute faite en bougran ou en mousseline laitonnée. Il est inutile de songer à faire soi même cette forme dont le prix n'est pas élevé, et que l'on risquerait de ne pas réussir, alors même que l'on se serait donné beaucoup de peine pour ce travail

Petit chapeau nouveau, à bords étroits, calotte brodée de couleurs vives.
Modèle de la Maison Hamard.
Photo Manuel

Une fois la forme achetée, on choisira du tissu en prenant soin qu'il soit de nuance très différente de celle de la broderie.

On peut, par raffinement de luxe, assortir la nuance du chapeau à celle de la toilette. Le bord sera en velours sombre d'un ton chaud et seyant au teint. Couper tout d'abord un patron en papier ou en mousseline, et le tendre sur la calotte du chapeau. On lui donnera la forme à l'aide de pinces placées au bord : ces pinces seront dissimulées par les points de la broderie. On brode la calotte avant de la poser, et le dessin n'est tracé qu'après que les pinces ont été faufilées

La broderie peut se faire en soie d'un seul ton ou en cordonnet de plusieurs nuances. On peut également faire la broderie en cordonnet d'argent ou d'or. Les broderies de métal sont tout à fait en vogue.

Le manteau tailleur

Ni le manteau de fourrure, trop chaud pour être portable en tous temps, ni un manteau flou en velours ou en soie qui, lui n'est pas assez confortable quand il fait froid et semble trop

Patron N° 4775

Simple et élégant manteau tailleur, en buracotta garnie de bandes de cuir. Col et parements de petit gris
Mannequin 44. — Métrage : 3 m. 50 en 100.

élégant pour être de mise à toutes les heures et en toutes occasions, ne peuvent remplacer un bon manteau tailleur ; à plus forte raison est-ce celui-là qu'il faut choisir quand on n'en doit avoir qu'un

On voit des manteaux droits devant et le dos en forme ou encore s'étoffant seulement sur le côté d'un lé en forme ou de pointes incrustées en godets. D'autres enfin, — et ceux-là sont les favoris de la saison. — sont strictement droits, c'est-à-dire que rien n'amplifie du bas et qui enveloppent de près les hanches tandis que le haut laisse au buste une certaine aisance Notre modèle d'aujourd'hui patron n. 4.775, montre le type de ce manteau Confectionné en buracotta mordorée soulignée d'étroites bandes de cuir ou de ganses. Le col reversible, est le plus commode qui soit : la gravure le représente fermé, mais il peut s'ouvrir largement et ses deux devants ou un seul, s'étaler en longs revers ou se croiser en un confortable veston

Les tissus les plus employés pour ces confortables manteaux sont la bure mouflonnée, le velours de laine, la buracotta, le marokellaine et le drapella.

COUSINE GERMAINE.

Notre Patron-Prime

Il suffit de remplir le bon ci-dessous, d'indiquer le numéro du patron choisi et de nous envoyer la somme de *1 franc en timbres-poste* pour recevoir

Le Patron-Prime

du modèle choisi dans le *Réveil*.

Bon pour le PATRON-PRIME
N° 4775

Je vous prie de m'envoyer le plus tôt possible le patron N° 4.775.

M..

rue..

à..

département..

Ci-joint la somme de 1 franc

Envoyer votre demande de PATRON PRIME à l'adresse suivante :

Service des PATRONS-PRIMES
REVEIL
186 bis, rue de Paris — Lille

UNE GRAVE ERREUR JUDICIAIRE

LA REVISION DU PROCES

La Ligue des Droits de l'Homme nous communique :

« Par jugement du 4 octobre 1921, le conseil de guerre de Taza condamnait à 20 ans de travaux forcés, un vieil officier, le capitaine Moirand, chevalier de la Légion d'honneur, considéré comme coupable d'avoir soustrait et livré à l'ennemi des armes de guerre appartenant à l'Etat.

Depuis deux ou trois ans, des armes de guerre françaises passaient entre les mains des tribus dissidentes du Maroc. Vers la fin de 1920 le service des renseignements acquérait la certitude que ces armes provenaient de vols organisés au parc d'artillerie d'Oudjda. M. Moirand y était à ce moment le contrôleur d'armes, inspecteur de l'armement pour le Maroc Oriental. Il fut soupçonné emprisonné.

Des preuves ? Pas une seule. Des dénonciations seulement, accusations d'indigènes, imprécises, variables, flottantes, contradictoires des témoignages de co-inculpés.

Sur 30 accusés, presque tous condamnés, cinq seulement affirmèrent que l'officier leur a livré des armes : les autres déclarent ne pas le connaître. Aucune pièce, aucun document comptable ne viennent corroborer ces témoignages.

Et sans doute le conseil de guerre a-t-il senti l'insuffisance des preuves sur lesquelles s'étayait l'accusation puisqu'il a puni de 20 ans de travaux forcés seulement un crime qui, avoué et démontré, eût valu à son auteur la peine de mort.

Or, le capitaine Moirand a toujours protesté de son innocence. Et, fait troublant, aitôt après la condamnation, trois de ses accusateurs, pris de remords, se sont entièrement rétractés, déclarant qu'ils avaient espéré se sauver en l'accusant.

Mais le principal témoin à charge, un officier indigène maintenait obstinément ses dires.

Or, le 23 septembre dernier, il adressait au Ministre de la Justice une longue déclaration rétractant entièrement tous ses témoignages antérieurs.

La Ligue des Droits de l'Homme qui suit l'affaire depuis de longs mois, a immédiatement demandé l'ouverture d'une enquête et envoyé au Ministre de la Justice un long mémoire en révision

Un officier injustement déshonoré va-t-il, après plus de deux ans de bagne, être réhabilité ? ».

Les locaux scolaires

On nous communique :

Les journaux du 31 décembre 1923 ont reproduit un communiqué du Ministère de l'Instruction publique essayant d'atténuer la portée de la campagne entreprise par la Fédération de l'Enseignement pour l'amélioration des locaux scolaires. Le Ministère prétend que l'enquête, dont les résultats généraux, très succinctement résumés, ont paru dans la presse, n'ayant été faite que dans 2 500 écoles sur 70.000, l'attention de ceux qui l'ont conduite a été tout naturellement attirée par les écoles les plus mal installées.

Cette allégation est erronée. Des feuilles d'enquête ont été adressées à toutes les écoles. Les premières remplies —2.500 — ayant révélé un mal profond, il fut décidé d'en reproduire les résultats pour l'édification de l'opinion publique Mais l'enquête se poursuit Bien des départements qui ne l'ont pas achevée, nous promettent des renseignements de l'ordre de ceux que nous exposons dans la brochure éditée

Nous n'arrêterons notre effort que lorsque nous aurons établi le tableau exact, précis des écoles françaises. La simple consultation de ce tableau fera justice de la légende des palais scolaires — La Fédération de l'Enseignement.

LISEZ

NOTRE ALMANACH

Le mieux illustré, le plus amusant en vente chez tous nos vendeurs et dépositaires

1 FR. 50

Les gros, les maigres, les amoureux, les locataires, les hésitants, les jeunes filles à marier, les artistes, les hommes d'affaires ; tout le monde en un mot voudra consulter

Le dé de l'oracle

qui renseigne sur toutes les questions, prévoit l'avenir, lève le voile de la destinée, « LE DÉ DE L'ORACLE » est publié dans

NOTRE ALMANACH

est en vente partout

1 FR. 50

Réclamez-le à tous nos vendeurs.

UNION CONFEDERALE DES LOCATAIRES DE FRANCE ET DES COLONIES

MISE EN GARDE

On nous communique :

« Une loi nouvelle concernant les loyers vient d'être votée. Sa promulgation date du 29 décembre 1923.

Nous avisons nos adhérents, les locataires en général, que le taux de majoration de 75 % du prix de 1914, représente la limite extrême de l'augmentation permise sauf exceptions prévues dans la loi.

En conséquence, rien de changer en ce qui concerne l'application de la loi du 31 mars 1922, relativement à l'augmentation. Cette dernière peut être de 25, 40 ou 50% selon l'état des locaux et les conditions des parties

Nous recommandons instamment à nos adhérents de ne pas accepter la majoration proposée par le propriétaire avant de s'être renseignés soit au siège central des Fédérations, soit dans les permanences de leur section.

Les locataires qui sont sous le coup d'une expulsion, soit parce que la prorogation précédemment obtenue en vertu de la loi du 31 mars 1922 est venue à expiration ou expire au terme de janvier courant, ou les locataires qui bénéficient actuellement du délai de grâce prévu par la loi du 6 juillet 1923 jusqu'en avril 1924, doivent faire toute diligence pour se réclamer des dispositions de la loi nouvelle. A cet effet, ils doivent se présenter sans retard aux permanences des Fédérations ou des sections munis de toutes leurs pièces de procédure. »

L'Union Confédérale des Locataires

"LE RÉVEIL" à PARIS

Nous informons nos lecteurs que de *PASSAGE à PARIS* ils peuvent se procurer leur journal.

Dans les kiosques suivants : **13, boulevard Montmartre. — 19, boulevard Montmartre. — 11, boulevard des Italiens. — 10, boulevard des Capucines. — 12, boulevard des Capucines. — 8, boulevard de la Madeleine — 15, boulevard de la Madeleine. — 27, boulevard de la Madeleine. — Gare Saint-Lazare. — 58, boulevard Sébastopol. — 29, boulevard Poissonnière. 32, boulevard Poissonnière. — 2, boulevard Poissonnière — 42, boulevard Bonne Nouvelle. — 13 boulevard Bonne Nouvelle. — 141, boulevard de Strasbourg. — 89, boulevard de Strasbourg. — 76, boulevard de Strasbourg. — 1, boulevard de Denain — 2, boulevard de Denain. — 7, boulevard de Denain — 25, rue de Dunkerque. — 23, rue de Dunkerque. — 86, boulevard Magenta. — 1, boulevard Poissonnière. — 23, boulevard des Capucines. — 17, boulevard Malesherbes — 10, boulevard Montmartre. — 14, boulevard des Italiens. — 16, boulevard des Italiens — 18, boulevard des Italiens. — 2, boulevard des Capucines. — 32, boulevard Malesherbes**

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
Contient les lignes Belges Tramways de Lille, Rues de Lille
EN VENTE PARTOUT

La dissolution de la C. G. T.

Paris, 7. — Cet après-midi, devant la Chambre des Appels Correctionnels, est venu l'appel interjeté par le bureau confédéral de la C.G.T contre le jugement du Tribunal Correctionnel du 17 janvier 1921, qui avait ordonné la dissolution de la C.G.T. et condamné les membres du bureau à diverses amendes.

A la demande du Ministère Public, l'affaire a été renvoyée aux premiers jours, c'est-à-dire sans aucune fixation de date.

T.S.F.

TOUR EIFFEL, 8. — 18 heures : Avec le concours de Mlle Carmen Guilbert, pianiste 1er prix du Conservatoire National de Paris : Mlle Lily Bach, violoniste Larghetto et Final de la sonate de Haendel : L'Abeille de Schubert ; Siciliano et Rigaudon de Francœur. Mlle Lily Bach : 3e Nocturne de G. Faure : Danseuses de Delphes le Debussy Mme Guilbert.

RADIOLA, 8. — 12 h. 30 : Cours des cotons du Havre, Liverpool et Alexandrie ; Communiqué des Halles ; Cours Martin des cafés ; Informations de matinée. — 12 h. 45 : Radio-Concert par l'orchestre Tzigane-Radiola — 13 h. 45 : Cours de la Bourse de Paris, changes et valeurs 16 h. 30 : Cours de la Bourse de Commerce de Paris, blé, avoine, sucre ; Cours des métaux : cours Masquelier des cotons Cours de la Bourse de Paris, changes et valeurs ; Informations générales — 16 h. 45 : Radio-Dancing par l'orchestre spécial Radiola — 17 h. 45 : Résultat des courses ; Informations parlementaires. — 20 h. 30 : Informations Chronique littéraire par Radio-Libris ; Conférence par M. G. Risler sur les taudis : Source des fléaux sociaux. — 21 heures : Soirée littéraire en l'honneur du 28e anniversaire de la mort de Paul Verlaine, poète sa famille, sa vie, son œuvre. — Concert.

Tous les soirs, à partir de 18 heures 10 audition publique et gratuite dans le Hall du REVEIL DU NORD, 186 bis, rue de Paris, Lille.

Bulletin Economique

MARCHES DE LA REGION

HENIN-LIETARD, 4. — Œufs, 23 à 25 fr. le quart ; beurre, 8 à 9 fr. la livre ; marolles, 4 fr. pièce ; roquefort, 16 fr. le kilo ; gruyère, 14 fr. ; hollande, 8 fr. ; camembert 2.0 pièce ; veau, 10 à 13 fr. ; bœuf 5 à 14 fr. ; mouton, 11 à 13 ; porc, 11 à 12 fr. ; jambon étranger 9 à 11 fr. ; cheval 3 à 12 fr ; poules, 15 à 18 fr. pièce ; poulets, 17 à 18 fr. ; oies, 19 à 25 fr. ; pigeons, 10 fr la couple ; raie 0.50 à 1 fr. pièce ; merlans, 0.30 à 2.00 ; harengs, 0.25 ; rousselles, 3 à 5 fr. ; crevettes, 3 fr. la livre pommes de terre 0.50 à 0.60 ; carottes, 0.45 ; navets, 0.40 ; choux verts 1 fr. ; choux-fleurs, 2.50 ; poireaux 0.30 ; salades, 0.40 ; oranges, 0.30 ; pommes 1.50 à 3 fr.

MARCHES DES COTONS

LE HAVRE, 7. — Tendance calme ; ventes 1.000 balles — Janvier, 889 ; février, 889 ; mars, 889 ; avril, 886 ; mai 884 ; juin, 874 ; juillet, 860 ; août 840 ; septembre, 773 ; octobre, 723 ; novembre, 707 ; décembre, 697.

LIVERPOOL, 7. — Clôture. — Janvier, 1975 ; mars 1980 ; mai, 1972 ; juillet 1931 ; octobre, 849.

NEW-YORK, 7. — Clôture — Mars, 3475 ; mai 3498 ; juillet, 3392 ; octobre 2835

La ménagère économe demandera de préférence les
Teintures HIRONDELLE
pour teindre soi-même tout tissu et raviver les étoffes
En Vente dans toutes les bonnes maisons de DROGUERIE EPICERIE et MERCERIE
FABRIQUÉES PAR LES ETABts RICHTER à LILLE (Nord)
R. C. Lille 23.994

Bourse de Lille du 7 Janvier 1924

Charbonnages	C. Pr	1er C
Albi	847	823
• Part	2391	2375
Aniche	1285	1256
Anzin	1321	1315
Béthune	3090	2980
• 10e	295	292
Blanzy	1858	1830
Bruay	2860	2880
• 10e	300 25	291
Carvin	1109	1100
Ch Boulonn	205	210
Clarence	421	434
Courrières	673	661 50
Crespin	200	200
Douchy	1350	...
Dourges	734	718
Escarpelle	1625	1626
Ferfay	566	561
Flines	37	37
Frankenholz	684	696
Gouy Servins	...	...
Lens	455	452 50
• 10e	331	...
Liévin	325 50	323 50
• c. de 10 act	9900	9755
Ligny	1459	1425
Marles 70 %	466	467
Nord d'Alais	95	95
Ostricourt	960	939
Thivencelles	335	330
Vendin	239 50	237
Vicoigne	705	690
• 10e	350	...
Vimy	342 50	345

Pétroles	C. Pr	1er C
Bordeni	249	...
• Part	185	170
Bustenari	419	399
Dabrowa Cap.	1040	1010
Estera	235	223

Pétroles	1er C.	C. Pr
Fin Pétroles	490	463
Fr Polonaise	737	697
Grabownika	719	738
Ind. Pologne	344	335
Karpathes	577	56
Lille-Bonn ord.	1502	1501
• • pr r.	1895	1800
Milano	350	350
Monte-Carlo	332	328
Omn Pét Nord	600	598
Pechelbronn	740	747
Polana	145	142
Potok	861	828
Pét Premier	389	370
Raff Pét Nord	820	830
Renasterea	500	...
• Part	...	...
Silva Plana	220	216
Wankowa	1075	1049
Zagors	180	175

Métallurgiques	C. Pr	1er C
Blanc Misseron	674	680
Aciéries France	552	552
• Part	...	...
• Longwy	1185	1200
• Nord	237 50	246
Sambre et Meuse	1920	1920
Ch de France	271	272
Nicaise	1145	1140
• Part	921	921
Forg mar anc	...	...
• nouv	...	...
Etabliss Cail	804	812
Denain-Anzin	2949	2890
Escaut Capital	2800	2800
Escaut Jouie	2400	2398
Etabliss Arbel	941	935
Fives-Lille	2745	2705
Nord et Est	391 50	390
Mat. Fr. Belge	1502	1489

Métallurgiques	C. Pr.	1er C.
Senelle Maub.	1951	1925
Mat Transports	286	288 50
Delatt Frouard	1551	4790

Valeurs diverses	C. Pr.	1er C.
Compt Linier	1400	1399
• nouv	...	...
Etabl Agache	1488	1475
Cot St Quentin	739	825
Tiberghien	995	997
• Part	300	[illegible]
Filatures du Nord	1235	1227
Kuhlmann ex-d	758	744
Tull Beauvais	...	...
Verrerie	146	...
• Part	...	...
Gl verres sp	3270	3350
Gl nicheltb	3200	3185
• n lib	3200	...
Cim Haub	480	488
Cim Français	3905	...
Cim Toulonn	855	851
El G du N	460	458 50
Energ El N Fr	397	420
Fil Filet de Fr	936	905
Banq Gle du No	...	...
• act lib	...	...
• on lib	...	...
Bons du Trésor	486	484
Bons du T (2e)	472	...
Obl Houillères	429	433
• (2e)	422	425
Oblig Lens	478	476
Obl Dr Nord 6 %	...	...
Cr. Nat 1919	430	423
• 1920	435	441
• 1921	471	485
• 1922	458 50	463
• 1922 (2e)	480	473
• 1923	469 50	472
• 1923 (2e)	487	...

Sous l'influence des cours pratiqués samedi à Paris, notre marché débute mauvais aujourd'hui : les premiers cours fléchissent sérieusement, mais vers la clôture quelques demandes se montrent et on résiste en Charbonnages, tandis que le compartiment des Pétroles fait preuve d'une belle fermeté.

Clôture : Anzin 1.300 ; Béthune 2.970-293 ; Courrières 658 ; Lens 448 ; Liévin 322 ; Marles 469 ; Vicoigne 692 ; Cap Dabrowa 1.030 ; Part 1.430 ; Financière 474 ; Franco 721 ; Premier 383, Part 326 ; Silva 214.50 ; Fives 2.479.

BOURSE DE PARIS DU 7 JANVIER

Rentes Françaises	Cours d.	Rentes Françaises	Cours d.
3 % perpétuel	54 50	Crédit National	
3 % amortissab.	67 ..	1920	435
3 ½ % amortis.	...	1921	475
4 % 1915-16	70 10	1922 janvier	469
4 % 1917	58 50	1922 juillet	475
4 % 1918	57 80	1923	473
5 % 1920	85 50	1923 juin	...
6 % 1920	81 45	Société Marseill de Crédit, a. l.	...
Bons 6 % 1922	483 25	Société Marseill de Crédit, act. non lib.	...
» 1923	475		
Crédit National 1919	422		

Le marché a débuté ferme en dépit des nombreux ordres de vente de province que la séance de lourdeur de samedi avaient provoqué en dépit d'une nouvelle baisse des devises en séance, l'allure du marché a été relativement bonne après des soubresauts divers. Les changes se sont donc détendus, la livre à 85,49 1/2 et le dollar à 19.88.

Les rentes françaises sont fermes, le 6 % à 54,50 ; le 6 % 1920 à 70.10 ; le 4 % 1917 à 58.50 ; le 4 % 1918 à 57.80 ; le 5 % 1920 à 85.50 et le 6 % à 81.45.

Les actions de nos grandes banques sont fermes la Banque de Paris à 1645 ; le Crédit Lyonnais à 1670 ; le Turc unifié s'avance à 57 et le 5 % à 37.

Les fonds et valeurs russes sont en ébullition Les rentes gagnent 1/2 point et les industrielles sont en hausse.

Peu de changements en fonds et valeurs mexicains. Les valeurs de sucre ont été pour La Say à 2960 en dividende. Les sucreries d'Egypte ont progressé à 1444

L'INFORMATEUR FINANCIER.

Apprenez sur place ou par correspondance la
COMPTABILITÉ
en vous adressant aux Institutions JAMET-BUFFEREAU
SUCCURSALE de LILLE, 78ter, Boul' de la Liberté
PROGRAMME GRATUIT
R. C. Seine. 53.232.

LE CHANGE

PARIS, 7. — Clôture. — Paris sur Londres, 85.495 ; New York, 19.88 ; Belgique, 87.70 ; Espagne, 253.50 ; Finlande, 49.00 ; Hollande, 748.50 ; Hongrie, 0.10 ; Italie, 85.90 ; Norvège, 289 ; Prague, 57.80 ; Roumanie 10.05 ; Suède, 527 ; Vienne, 28.50 ; Londres, chèques, 85.90 ; Les autres pays sont inocotés.

Pour prévenir et guérir sûrement
TOUX, RHUMES, MAUX DE GORGE
prenez des Tablettes OXYMENTHOL PERRAUDIN
à base d'oxygène naissant
3 francs la boîte de 60 tablettes — TOUTES PHARMACIES

Imprimerie du Réveil du Nord 186 bis, rue de Paris, Lille.
Le gérant Emile [illegible]

LE DIAMANT VERT

Roman-Cinéma en 12 épisodes de Pierre MARODON

:: :: Film PHOCÉA :: :: — Mise en scène de l'auteur

HUITIEME EPISODE

Criquet, héroïque enfant !

Donc, le barbier chirurgien est aussi cafetier, et cette troisième profession est, en quelque sorte, complémentaire des deux autres. L'arabe absorbe beaucoup de café, sans doute parce que c'est un contre-poison du tabac, dont il fait également grande consommation. En attendant son tour, le client du barbier ou du chirurgien déguste de nombreuses petites tasses que lui sert le cafetier et cette trinité étant représentée par un même individu, disons pour rassurer les Européens que ce cumul bizarre pourrait effarer, que la main qui rase ou qui saigne n'est pas toujours forcément celle qui sucre et qui sert le café !...

Enfin, ajoutons qu'en Algérie l'échoppe du barbier est le rendez-vous des oisifs comme l'est dans nos villes de province le « salon du coiffeur » comme l'étaient jadis la boutique des « kouroi » à Athènes et celle des « tonsores » à Rome, à ce que disent Horace, Perse et Juvenal. Aujourd'hui, comme autrefois c'est là qu'on potine et qu'on apprend les nouvelles.

Dans l'échope du Figaro algérien, il y avait, ce jour-là, de nombreux clients. Parmi eux, profondément absorbés par une partie d'échecs, jeu dont les Orientaux raffolent, on eut pu reconnaître Brahim et El Haoussine. Les deux hommes, sous couleur de se livrer à un agréable passe-temps, surveillaient la maison dans laquelle était prisonnière Mme de Chabannes.

Les trois Parisiens craignaient que, pris de soupçons, Juan ne changeât de prison sa captive. On avait donc organisé une surveillance incessante. Les deux Kabyles étaient de garde à tour de rôle l'après-midi et la nuit, on avait laissé la matinée à Criquet. L'ingénieux gamin avait trouvé un moyen original de surveiller la porte de la maison voisine. Chaque matin, Ahmed ben Amar, qui était aussi vannier, nous l'avons dit, enroulait le petit Parisien dans un faix de joncs à tresser les paniers, il bottelait le tout et le laissait négligemment sur le devant de sa porte. De ce poste incommode, mais vraiment insoupçonnable, le jeune homme ne perdait rien des allées et venues de Juan et des acolytes de l'Aigle noir.

Dans la lettre qu'elle avait remise à Criquet, Majesté avait signalé l'intervention de Manuela, et si Brahim et El Haoussine montaient ce jour-là leur garde ensemble, c'est que l'aîné des deux Kabyles avait reçu une mission spéciale.

En sortant de chez Mme de Chabannes, à qui elle avait fait sa visite quotidienne, Manuela passa devant l'échoppe du cafetier, Brahim se leva nonchalamment et la suivit. La jeune femme, au sortir du carrefour, s'engagea dans une petite ruelle étroite et déserte qui menait à l'enceinte du ksar. Elle marchait sans se retourner et elle allait arriver à une petite maison isolée vers laquelle elle semblait se diriger lorsque Brahim, allongeant le pas, la rejoignit. Arrivé à sa hauteur le Kabyle dit à mi-voix, en mauvais espagnol :

— Suis-moi, madame, j'ai à te parler !

Manuela sursauta. Elle regarda l'indigène qui releva son capuchon. Elle le reconnut et elle eut un cri de joie !

— Brahim !... c'est toi !... Vite ! vite ! viens par ici !

Et passant par une brèche faite dans la haie qui entourait le village, elle alla se blottir derrière une épaisse touffe de lentisques. Brahim ne la quitta pas.

— Depuis quand es-tu ici ? interrogea-t-elle, fiévreusement.

— Depuis ce matin ! répondit le Kabyle, prudent.

— Et ces Messieurs !

Brahim ne répondit pas. Manuela lui prit les mains :

— Brahim, lui dit-elle d'une voix entrecoupée, je t'en prie, ne perdons pas de temps. Je te jure que j'ai en horreur ce que j'ai fait. Je sais combien tu es dévoué à Mme de Chabannes, je veux t'aider à la délivrer !... Tiens, il n'y a pas une heure, je viens d'envoyer une lettre au kébir d'Aïn Meskine pour le prévenir que la prisonnière de Juan est ici. Tu n'es pas venu seul, Brahim, certainement ?... Où sont ces messieurs ? Il faut absolument que je leur parle !

Le Kabyle la fixait de ses yeux pénétrants.

— Viens ! dit-il au bout d'un moment.

Il lui fit suivre l'enceinte du ksar par l'extérieur.

Au bout d'un quart d'heure de marche, ils aperçurent deux hommes vêtus de burnous qui, tournant le dos, étaient assis à l'ombre d'un gigantesque palmier. Ils s'approchèrent. Les deux hommes se retournèrent. C'étaient Sardac et Courtenay.

Manuela s'élança vers eux, puis elle s'arrêta court. Les deux Européens dont les traits étaient sévères, lui en imposaient plus que le Kabyle. Une rougeur ardente à laquelle succéda une pâleur mortelle lui monta à la face. A côté des deux amis il manquait quelqu'un... et ce vide avait frappé d'une douleur renouvelée d'horreur et de remords la jeune femme. Un silence impressionnant, lourd de souvenirs, enveloppa la jeune femme. Un silence impressionnant, lourd de souvenirs enveloppa le groupe

Cependant la conversation s'engagea pénible d'abord, plus cordiale, plus confiante ensuite.

— Messieurs, dit enfin Manuela, j'ai vu Mme de Chabannes, je lui ai offert mes services ; elle m'a crue sincère, elle a accepté. Aujourd'hui même, craignant que vous ne sachiez pas où on la retient prisonnière, j'ai envoyé un homme sûr pour Aïn Meskine avec une lettre... Messieurs, vous êtes des hommes de cœur, je le sais !... Aidez-moi à racheter ce que j'ai fait. Je suis sincère, je le jure !... J'aurais pu m'affranchir de la tutelle de Juan ! Je l'ai dit à Mme de Chabannes... Je suis restée parmi ces bandits dans un seul but, — les empêcher, dans la mesure du possible, de continuer contre vous leurs attentats infâmes !... Je ne sais plus que vous dire... ma tête se perd !... Vous ne me croyez pas ? gémit-elle en se tordant les mains.

— Si, madame, nous vous croyons ! dit Mauric après un instant de silence.

Manuela eut un cri de joie sincère.

— Merci ! Oh ! merci ! Que dois-je faire, dites ?... Dites.

L'accord fut vite conclu : Manuela serait l'intermédiaire entre la captive et ses amis.

Légère, l'Espagnole rentra dans le ksar. Quelques minutes après elle était en présence de Majesté :

— Madame, lui dit-elle, il ne m'appartient pas de vous faire des reproches, je n'en ai pas le droit. Mais vos amis sont à El Saffi depuis trois jours et vous le saviez ?...

Majesté rougit.

— Je comprends trop bien à quel mobile vous avez obéi, continua Manuela. Je quitte ces messieurs.

Majesté tressaillit. Elle fixa sur l'Espagnole un regard dévorant, elle se méprenait sur l'allégresse qu'elle voyait sur le visage de son interlocutrice.

— Ah ! fit-elle, le cœur torturé.

— Oui, je leur ai promis de leur faire savoir ce soir même le but de la visite que Juan n'a pas manqué certainement de vous faire aujourd'hui, comme chaque jour.

Majesté se contraignit à répondre avec calme :

— Toujours le même but : la lettre ! Je l'ai écrite. Il l'a depuis hier matin. C'est sans importance.

— En effet.

Mais Majesté ne put s'empêcher de questionner :

— Et qui avez-vous vu ?

— Mais M. Sardac et M. de Courtenay, répondit Manuela, étonnée.

— Ils étaient seuls ? demanda Majesté au risque de se trahir.

— Seuls ? Evidemment... Que voulez-vous dire ?

Un soupir radieux s'échappa des lèvres de Majesté. Il lui fallait cependant expliquer sa question.

— Je vous demandais, dit-elle, s'ils n'avaient pas auprès d'eux leurs compagnons habituels... si...

— Ah ! Mais si... si... répondit Manuela, il y avait Brahim, et je sais qu'El Haoussine et Criquet sont en bas, au café maure.

L'Espagnole se retira. Majesté l'accompagna jusqu'à la porte et revint tremblante de joie.

— Il n'a pas voulu le voir ! murmura-t-elle.

XLIV

PAR LA RUSE OU PAR LA FORCE

La plus grande partie de la cinquième journée s'était écoulée sans incidents, mais lorsque le soleil eut disparu sous l'horizon, le ksar parut plus animé que de coutume. Juan, accompagné de Manuela, se dirigea vers la maison où était enfermée Mme de Chabannes. Il s'arrêta au rez-de-chaussée...

— Voulez-vous, dit-il à Manuela, monter chez Mme de Chabannes et lui demander si elle veut bien me recevoir à une heure aussi tardive. Dites-lui que je ne la dérange que poussé par une absolue nécessité.

Manuela monta, elle enjamba la femme indigène qui couchait sur le palier et, après avoir frappé à la porte, elle entra dans la chambre de Majesté. Celle-ci, inquiète, se dressa et regarda. Les yeux de l'Espagnole étincelaient ;

(A suivre)